

EDUCATION

Classe immersive : Altkirch retenue parmi quatre sites d'expérimentation

Jedi dernier, la municipalité a invité le public à une réunion d'information dédiée au projet de classe immersive qui verra le jour à la rentrée scolaire 2023, à l'école maternelle Saint-Morand d'Altkirch. À la Halle aux blés, une petite dizaine de personnes étaient venues se renseigner.

De l'allemand, de l'alsacien et une petite dose de français durant les deux premières années de maternelle, voilà les grandes lignes du projet de classe immersive. Il a été présenté par Rémy Kozlik, inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) de la circonscription du premier degré de Mulhouse 3 et chargé de missions au bilinguisme, aux langues vivantes et aux écoliers allophones, jeudi soir, à la Halle au blé, devant une petite dizaine de personnes. Pour l'occasion, son homologue de la circonscription d'Altkirch, Léonard Wamalo, le maire Nicolas Jander et son adjointe aux affaires scolaires, Nathalie Singhoff, étaient présents. Parmi les interlocuteurs invités, on comptait également la directrice de l'école concernée - la maternelle Saint-Morand -, Jeanne-Claude Mori, et l'enseignante volontaire pour assurer les cours, Mme Ruetsch, originaire de Hirsingue.

Un parcours immersif gratuit

« Quatre sites ont été retenus par l'académie de Strasbourg. Il s'agit de Sélestat, de Brumath, de Colmar



Léonard Wamalo et Rémy Kozlik, respectivement inspecteurs de l'Éducation nationale des circonscriptions d'Altkirch et du premier degré de Mulhouse 3. Photo L'Alsace/Elisa MEYER

et d'Altkirch », a lancé Rémy Kozlik, en guise d'introduction, avant d'expliquer très largement les nombreux bénéfices, selon lui, de la classe immersive. « L'ouverture linguistique devient de plus en plus importante. Nos enfants doivent maîtriser les langues. Le recteur d'académie souhaite offrir à l'école publique, gratuitement, la mise en œuvre de l'immersif via ce dispositif que l'on va expérimenter en lien avec la Collectivité européenne d'Alsace, l'Université de Haute Alsace, qui analysera en parallèle ce qui se passe pour ces enfants, pour réajuster, en fonction, l'année suivante. Mais nos partenaires sont également la Région, le préfet et les élus, sur place », a-t-il glissé à l'attention du maire d'Altkirch et de son adjointe. « Il faut savoir qu'à ce jour, de Wasselonne à Ferrette, 20 % des écoliers sont inscrits dans le cursus

bilingue créé, pour mémoire, en 1992, dans l'objectif d'entretenir la culture linguistique. »

Onze idiomes alsaciens

Aujourd'hui, le dispositif expérimental promet des enseignants « outillés » et volontaires. À ce titre, onze idiomes alsaciens sont recensés. « Comment l'enseignant va-t-il s'en sortir ? », a questionné un parent dans la salle. « À charge des professeurs des écoles de se familiariser avec les accents et d'adapter en fonction du lieu où ils enseignent », a répondu l'inspecteur. Et de préciser : « L'écrit allemand fait de toute manière référence, et celui-ci n'intervient qu'après les deux premières années de maternelle. L'alsacien, langue germanique, va nourrir l'allemand et l'allemand va nourrir l'alsacien. »

« Dans quelle proportion, les trois langues seront-elles pratiquées auprès des enfants ? », a interrogé un autre parent. « Pour l'heure, l'arbitrage est entre les mains d'Olivier Faron, recteur de l'académie de Strasbourg, et Frédéric Bierry, président de la CEA, qui a sollicité l'avis du ministère. Mais on peut estimer un pourcentage d'allemand et d'alsacien à hauteur de trois quarts du temps scolaire. Il ne faut pas que les enfants soient mis en difficulté à

l'entrée au CP. C'est pour cela que dès la 3^e année de maternelle, la grande section, le parlé français reprendra plus de place. N'oublions pas qu'il y a des attendus de fin de maternelle mais que l'école maternelle, c'est avant tout l'école du langage », a précisé Eric Kozlik.

« Un chemin à faire avec l'enfant »

Concrètement, l'ouverture de la classe immersive à l'école maternelle Saint-Morand aura lieu à la ren-

trée 2023. Elle prendra la place de l'une des deux classes bilingues de la structure [il restera donc une classe bilingue dans l'établissement, N.D.L.R.]. « On aura une classe avec les trois niveaux - un maître, trois langues - et on souhaite un effectif allant de 20 à 25 élèves. Nous n'avons pas la ressource humaine pour déployer le dispositif niveau par niveau (lire l'encadré chiffre). À l'école Saint-Morand, nous souhaitons pouvoir proposer les trois options : cursus bilingue, cursus immersif et cursus monolingue, par respect pour les familles et les enfants. Les enseignants pressentis pour occuper ces postes seront détachés de leurs classes respectives de 6 à 7 jours entre le 6 mars et le 8 juillet, pour monter le projet en concertation. Pour l'instant, il est question d'avoir suffisamment d'inscrits. Et s'il devait y en avoir trop, le tirage au sort me semble être la formule la plus démocratique. » Les familles présentes dans la salle étaient invitées à signer une promesse d'inscription à l'issue de la réunion. Trois d'entre elles ont souscrit. « Reste maintenant aux enseignants et aux élus à promouvoir le dispositif. »

Et l'inspecteur mulhousien de conclure : « Un enfant qui a eu un

2

Sur l'ensemble des enseignants sollicités dans le Haut-Rhin, qui compte 180 écoles bilingues, dans le cadre de la mise en œuvre du projet de classe immersive, seuls deux professeurs des écoles se sont manifestés. « Il est compliqué de recruter des enseignants dans le bilingue. D'ailleurs, dans ce cas précis, on ne peut pas garantir qu'il s'agisse d'un titulaire. Nous sommes souvent obligés de recruter des contractuels », a expliqué Rémy Kozlik, inspecteur de l'Éducation nationale à Mulhouse.

cursus monolingue en petite et en moyenne section pourra intégrer la grande section immersive. A contrario, scolariser son enfant dans la voie bilingue alors qu'on ne porte pas ce projet avec lui de tout son cœur, c'est une hérésie. C'est un chemin à faire avec lui. »

Elisa MEYER

Le député Paul Molac, fervent défenseur du plurilinguisme

Paul Molac, membre du groupe politique Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires, est député de la 4^e circonscription du Morbihan. Il a beaucoup milité en faveur de l'enseignement immersif et du plurilinguisme avec une première tentative de proposition de loi en 2012, rejetée, puis en 2015, rejetée également. En 2020, nouvelle tentative de député. « Contre toute attente, cette proposition de loi a été acceptée sans trop de difficulté par l'Assemblée et le Sénat et a été promulguée le 21 mai 2021. Avant cette loi, il n'y avait pas de réglementation claire concernant les langues régionales, si ce n'est un règlementation servant à en limiter l'usage. Cependant, le Conseil constitutionnel a tenu une position très idéologique la concernant [il a notam-

ment partiellement censuré ladite loi -N.D.L.R.], retenant que « le français est la langue de la République ». C'est curieux, pour ne pas dire risible. Simplement parce que c'est inapplicable en France vu le nombre d'écoles qui pratiquent le bilinguisme. Heureusement, le gouvernement a décidé de ne pas en tenir compte. Et c'est la circulaire du 14 décembre 2021 qui reconnaît enfin l'enseignement immersif comme « une stratégie possible d'apprentissage » des langues régionales. A ce jour, l'immersif est même autorisé à 100 %, d'autant plus sur le territoire où ces langues sont usitées. L'institution doit pouvoir proposer l'apprentissage des langues régionales aux élèves. À terme, on doit même pouvoir le proposer à tous les élèves. »

PFETTERHOUSE

Un week-end pour décrocher des écrans

Ces 17 et 18 février, l'équipe de bénévoles du Foyer club de Pfetterhouse propose son traditionnel week-end sans télé à la salle des fêtes. L'occasion de se retrouver, d'encourager les échanges et la pratique sportive, dans une ambiance conviviale.

L'équipe de bénévoles du Foyer club, sous la présidence d'Agnès Springinsfeld, organise son week-end sans télé vendredi 17 et samedi 18 février, à la salle des fêtes de Pfetterhouse.

« L'objectif est d'offrir une alternative à la télévision, de réunir les membres des différentes sections, ainsi que les jeunes et moins jeunes non-membres, d'encourager les échanges dans une ambiance conviviale. Pour cela, nous proposons des ren-



Le tournoi de badminton se déroulera à nouveau ce samedi tandis que la marche de nuit aura lieu la veille. Photo L'Alsace/C.H.

contres ludiques et sportives, loin du petit écran », expliquent les animateurs des différentes sections : badminton, tennis, musculation, marche et loisirs créatifs pour enfants. Les animations sont gratuites et accessibles à tous : enfants, adolescents, adultes, seniors.

Tous sont invités à se retrouver pour un temps de détente et de rencontres.

Marche de nuit et auberge espagnole

Vendredi 17 février à partir de 19 h : marche de nuit et au-

berge espagnole. La marche de nuit, d'une heure trente environ, comprend un itinéraire à travers champs et bois, aux alentours du village, avec lampions et lampes frontales. Retour à la salle pour l'auberge espagnole, un partage du repas suivi d'un moment de convivia-

lité avec jeux de cartes et jeux de société. Bar ouvert durant la soirée. Le départ de la marche se fera depuis la salle des fêtes. Bonnes chaussures, lampes torches ou frontales, lampions sont conseillés. Pour l'auberge espagnole, chacun apportera un plat, sucré ou salé, ou une salade, ou un fromage, un fruit à la salle avant le départ.

Au retour, tous se retrouvent autour de la table pour partager et déguster tous les délices. La boisson pourra être achetée au bar.

Ceux qui ne souhaitent pas marcher pourront les rejoindre pour le repas vers 20 h 30. Pour clore la soirée en toute convivialité, des jeux de société et de cartes seront à disposition.

Samedi 18 février 2023 de 9 h à 18 h : tournoi de badminton en double. L'accueil des équipes se fera à 9 h. Les

matchs dureront jusqu'à 17 h 30 environ. Les résultats seront proclamés peu avant 18 h et la remise des prix suivra. Des bons d'achat dans une enseigne sportive sont prévus pour les gagnants.

La pause déjeuner, prévue de 12 h à 14 h, permettra une restauration sur place pour tous (joueurs ou non joueurs). Le repas (émincé de poulet aux champignons, knepfle, dessert forêt noire, café) est proposé à 15 € par personne, uniquement sur inscription auprès de Jean-Yves Heinis au 07.88.00.43.07 ou mail : jeanyves.heinis@hotmail.com.

La date limite de réservation est fixée au 15 février. Pour participer au tournoi, s'inscrire auprès de Jean-Marc Kleiber au 06.07.65.96.98 ou mail kleiberjm@orange.fr

Clément HEINIS